

Spécial plan d'action 2006-2008

Edito



**« Au bénéfice de tous
et pour le bien-être
de chacun »**

Développer le judo
aujourd'hui et demain, c'est
donner au plus grand nombre
l'accès aux valeurs de notre discipline.

Formation des enseignants et dirigeants, production de documents pédagogiques adaptés aux différents publics, dotation de tatamis pour la création de clubs, promotion auprès des partenaires locaux et nationaux, la Fédération Française de Judo œuvre pour le développement du Judo partout en France. Tout cela en optimisant les moyens humains, financiers et matériels.

Le plaisir reste le moteur essentiel de la pratique et le club le lieu d'accueil privilégié de nos licenciés.

Ce plaisir que nous avons, nous devons le transmettre, le communiquer toujours plus, parce que je crois, nous croyons, aux vertus formatrices et éducatives du judo.

Développer la pratique du judo dans un cadre fédéral, c'est contribuer, comme l'a souhaité Jigoro Kano, à faire de notre discipline une méthode universelle d'éducation.

Une méthode qui nous permette de participer à la formation des citoyens de la France de demain.

De notre vivier de judoka toujours plus nombreux émergeront des futurs champions, encore plus performants. Mais au-delà de la compétition, en nous développant, nous pourrons davantage partager nos valeurs, pour que chacun découvre le sens de « Judo, école de vie ». Au bénéfice de tous et pour le bien-être de chacun.

page 2

Concertation,
échanges et projets

page 3

Plan d'action 2006-2008

page 4

Une fédération
au service des clubs

page 8

Optimisation des moyens
humains, financiers et matériels

page 9

Les organismes territoriaux
délégataires

page 10

Le développement

page 12

Le sportif

page 15

La formation et l'emploi

page 18

International

page 18

Bilan financier
2004/2005

page 20

Le Club France

Jean-Luc Rougé
Président de la FFJDA

CONCERTATION, ÉCHANGES ET PROJETS

La richesse des Assises et de l'Assemblée Générale de la FFJDA

PLAN

Animateurs, participants actifs,
tous délégués de clubs, dirigeants et
membres du comité directeur fédéral,
échantent pour l'avenir du judo.

La FFJDA a réuni les délégués des clubs en Assises et Assemblée Générale les 24.25.26 mars 2006 à Saint-Etienne. Les assises ont permis de réfléchir et d'échanger dans le cadre de six ateliers sur des thèmes porteurs du développement et de l'avenir de notre fédération :

- le cadre technique, acteur du développement,
- le projet régional et les outils du développement,
- aspects statutaires divers, pour permettre une meilleure représentativité des clubs au sein des organismes territoriaux délégataires (comités et ligues),
- les diverses structures de clubs (« école de judo », club « traditionnel », club de « compétition »),
- création et missions des IRFEJJ (instituts régionaux de formation et d'entraînement judo jujitsu et DA.),
- optimisation sportive, administrative et de gestion des OTD.

Les délégués ont aussi étudié les propositions du comité directeur fédéral concernant un plan d'action 2006-2008, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'olympiade présente. Ce projet a donné lieu à des échanges nombreux et fructueux pour constituer le plan d'action à mettre en œuvre dans les ligues et les comités (dès les assemblées générales de mai-juin 2006) et permettre aux clubs de s'inscrire dans un cadre fédéral dynamique et au plus près de leur vie de clubs et de leurs activités judo jujitsu et disciplines associées. ■ ■ ■



D'ACTION 2006

2008



La saison sportive 2005-2006 (depuis l'élection du nouveau comité directeur le 19/02/05) a été consacrée à une stabilisation de la gestion et des finances et à une large consultation destinée à construire ensemble le plan d'action FFJDA 2006-2008.

- Consultation des clubs organisée dans les OTD, à partir des 10 axes principaux fixés par l'assemblée générale d'avril 2005 (cf. dojo infos juin 2005).
- Congrès le 24 septembre 2005 réunissant les présidents des OTD.
- Conseils nationaux décentralisés les 10 et 11 décembre avec les membres des bureaux des comités et des ligues et les cadres techniques.
- Conseil national avec les présidents de ligue le 4 février 2006.

À chaque étape, le comité directeur fédéral a fait la synthèse des travaux et progressé vers le plan d'action proposé à l'AG de Saint-Etienne, que concrétisent le budget révisé 2006 et le budget prévisionnel 2007 qui ont été adoptés.

Ce plan d'action, dont une partie avait déjà été engagée d'après les orientations fixées par l'AG 2005, sera mis en œuvre tout au long de l'olympiade présente. « Ce document, a déclaré le président Jean-Luc ROUGE sera pour nous un guide. Il est bien sûr modifiable, adaptable et s'inscrit dans la volonté de transparence et de travail en équipe que nous avons voulu mettre en place avec toutes les composantes de notre fédération. » ■ ■ ■

Un vaste travail d'équipe
managé par le président
Jean-Luc Rougé

1 Une fédération au service des clubs



Dans le cadre de nos orientations politiques fédérales et de l'accomplissement de notre mission de service public, nous devons toujours permettre à nos pratiquants, quels que soient leur niveau, leur motivation, leur âge, leur spécificité, de prendre plaisir à pratiquer dans nos dojo, dans le respect de nos disciplines et l'application du code moral du judo. Favoriser l'accueil et le bien-être des pratiquants, dans leur club comme lors des animations et compétitions.

Être au service des clubs, c'est aussi leur donner les outils pour agir dans les domaines administratifs, techniques et de promotion. C'est également participer à la formation de leurs dirigeants et enseignants.

Animation sportive et vie des clubs

Donner un sens à la licence – Fidéliser nos adhérents – Proposer une activité ludique basée sur l'échange et la rencontre, la sécurité et la valorisation des acquis techniques.

Pour les Minimes (à titre expérimental) et dans la continuité du judo pratiqué par les benjamins :

- La position naturelle (shizen tai) et la saisie fondamentale à 2 mains (col et manche) sont des facteurs essentiels dans l'objectif de construire à moyen terme un judo de qualité, dynamique et complet. L'arbitrage doit être éducatif (sécurité, saisies, formes techniques).
- Remise des récompenses sobre.
- Valorisation du bon comportement.

Une pratique sécurisée



> **Aide aux animations**

- Développement des pratiques par la qualité pédagogique des professeurs (stages de formation continue).
- Pour les équipes benjamins et minimes et cadets, possibilité pour 2 clubs du même comité de se regrouper pour constituer une équipe (cf. règlements sportifs).
- Création d'animations KATA.
- Création de tournois ne-waza.
- Circuit départemental d'expression technique Benjamin(e)s 10/11 ans.
- Animations pour les poussins 8/9 ans.
- Valorisation d'animations des clubs pour les 4/5 ans et les pré-poussins 6/7 ans.
- Dispositif départemental et régional de perfectionnement technique pour les minimes 12/13 ans.
- Création de circuits régionaux cadet(te)s de 2^e niveau.
- Création d'animations « vétérans ».

> **Le passeport éveil**

Destiné aux plus jeunes pratiquants (6 ans et moins ; mais les clubs peuvent en demander pour les jeunes de 7 ans qui participent aux mêmes cours, le siège fédéral les enverra marqués au nom de chaque jeune licencié), ce document illustre les grandes lignes du judo de façon ludique et avec un langage approprié. Les parents peuvent aussi mieux connaître et suivre l'activité pratiquée par leur enfant.

> **Passage à l'année civile**

- Pour permettre aux clubs de participer à l'élaboration du projet et du budget prévisionnel de leur comité (et à la ligue de coordonner tous les projets des comités de son ressort pour mieux servir les clubs).
- Ce changement ne concerne que les OTD, non les clubs, libres des dates de leurs réunions statutaires et de la date de clôture de leur exercice comptable.

Mutualisation et diffusion des outils de communication et d'information



> La coopérative

Elle permet de répondre aux attentes des clubs et de les faire bénéficier gratuitement de documents de promotion et d'outils pédagogiques dans le but d'informer et de recruter un large public et de fidéliser les adhérents.

> Dojo info, une revue à votre service

> Espace services intranet de la FFJDA, www.ffjudo.com rubrique : Espace Services (ES)

Ce site concrétise la volonté fédérale de mettre à la disposition de tous les dirigeants, présidents, trésoriers, secrétaires généraux de club, de comité, de ligue, ou membres de comités directeurs, cadres, et autres acteurs du judo jujitsu et disciplines associées, des outils leur permettant une **formation** concrète, une **information** réelle et des supports directement utilisables, selon leurs besoins.

Ce site se veut **polyvalent**, sans cloisonnement entre les divers secteurs fédéraux. Ceux qui le consultent doivent y trouver les outils qui leur permettront de mieux maîtriser leurs activités dans le monde du judo, jujitsu, kendo et des disciplines associées.

Accès à la requête par le **menu** ou des **mots clés** via le **moteur de recherche**.

Un guide permanent pour vos recherches et vos dossiers : statuts-type, réglementation, courriers type, guide d'organisation d'AG, actualisation du contrat club etc.

> Revue JUDO MAG

Triple objectif à atteindre :

- faire partager tous les aspects de notre discipline,
- développer le nombre d'abonnés,
- équilibrer le budget.

Standard club

Déjà en fonctionnement : un numéro spécial de renseignements et d'aide aux clubs :

01 40 52 58 36 ou
01 40 52 JUDO



2 Optimisation des moyens humains, financiers et matériels

Une association, comme toute société, ne peut être pérenne sans une remise en cause constante. Le contexte économique actuel nous contraint à OPTIMISER nos moyens pour mieux servir notre passion et à réduire nos budgets administratifs pour concentrer nos moyens sur l'activité.

Optimiser, c'est aussi faire gagner du temps aux dirigeants bénévoles sur les dossiers administratifs.

> Développement de l'outil internet

Possibilité, dès maintenant :

- de déclarer un accident par internet,
- de prendre sa licence par internet.

> Gestion administrative

Engager la mise en place progressive en 2007 d'un regroupement administratif et comptable au niveau de la ligue (un « pôle régional ») tout en laissant plein pouvoir de décision et de responsabilité aux comités. ■ ■ ■



3 Les organismes territoriaux délégués

Pour donner aux OTD les moyens d'accomplir leurs missions fédérales déléguées en direction des clubs et des licenciés, sont mis en place dès 2006 :

> Les conventions régionales

Un plan d'action régional conforme aux orientations prises par les délégués des clubs à l'Assemblée Générale Fédérale qui coordonne les projets des comités, assure les missions fondamentales... (formation, stages, compétitions, etc.). La réalisation de ce plan d'action est liée au versement des financements fédéraux.

Cette convention est signée par les présidents des ligues et des comités, le coordonnateur ETR, le Président et le DTN.

> Les financements des OTD

- Transparence et équité des financements et ristournes fédéraux.
- Aide et contrôle pour la meilleure efficacité.
- Se reporter aux pages consacrées à ces financements en fin de dojo infos.

> Les interrégions

Ce n'est pas une structure administrative mais un découpage géographique adapté à l'activité et/ou à la catégorie d'âge. Ce découpage peut et doit évoluer en fonction des objectifs et des publics. Les compétitions cadets, juniors et seniors s'articulent sur un découpage à 5 interrégions, les mini-



mes sur un découpage à 10 interrégions. Des cadres techniques nationaux assureront des missions décentralisées (championnats interrégionaux, dossiers spécifiques) et 5 délégués d'interrégions seront chargés de missions par le comité directeur fédéral sur le territoire national.

Les championnats d'interrégions seront gérés par les ligues organisatrices avec un budget fédéral. ■ ■ ■

Les compétitions interrégionales

cadets, juniors et seniors s'articulent sur un découpage de 5 interrégions, les minimales sur un découpage des 10 interrégions antérieures.

4 Le développement



« faire du judo un moyen universel de formation de l'Homme »

Aider les clubs à se développer, à fidéliser leurs licenciés à s'ouvrir à de nouveaux adhérents. La qualité de notre enseignement, de nos formations, de notre engagement doit s'inscrire dans notre volonté d'influer sur une société où les notions d'entraide et de solidarité semblent souvent faire défaut. Ayons en mémoire que Jigoro Kano voulait faire du judo un moyen universel de formation de l'Homme.

C'est dans cette perspective là que nous devons nous développer, dans le respect de notre culture et de nos valeurs. En méritant toujours plus la confiance des parents, des jeunes et des moins jeunes de nos clubs.

Les instruments et moyens statistiques de développement

O.D.E.S (Observatoire Des Évolutions Statistiques)

Mettre à la disposition de toutes les structures fédérales des éléments statistiques permettant une étude des populations. O.D.E.S. sur le site internet FFJDA : Infos fédérales/intranet

Pour mieux se situer dans son environnement, dans sa propre évolution. Pour mieux analyser, maîtriser, se développer... élaborer un projet.



Aides au développement

Dotation de tapis pour la création de dojo

- Une aide sera proposée à tous les comités pour aider à la création de dojos afin de contribuer à l'augmentation des adhérents.
- Une surface de 60 m² de tapis par département sera confiée à la ligue qui en organisera la distribution (sur proposition de la conférence des présidents).

Pourcentage par licence supplémentaire

En proportion du nombre de licences supérieur à l'année précédente, une ristourne supplémentaire sera affectée aux OTD pour réaliser des actions en direction des clubs.



Logiciel géographique mis en place en sept/oct. 2006.

Ce logiciel avec l'aide de nos données, localise les populations « judo » du local au national, localise les clubs, et toutes catégories demandées (âge, sexe,...). Cette information doit identifier les zones dépourvues de dojo, de licenciés, permettant ainsi de mener une politique de développement auprès de ces communes.



LE DEVELOPPEMENT



Film...

Formation au développement des dirigeants, des enseignants et des cadres techniques

Formation de l'encadrement des clubs et des OTD au développement des pratiques (stages/mise en place de modules spécifiques de formation).

Sensibilisation des enseignants et des dirigeants à recevoir sur le tapis tous les publics et notamment les adultes, les seniors, et les femmes.

Promotion

Publications

Au travers différents documents, posters, affiches, plaquettes, tracts etc. informer, valoriser, sensibiliser un large public sur notre discipline.

Mise en avant des différents aspects du judo : valeurs morales, résultats sportifs, techniques...

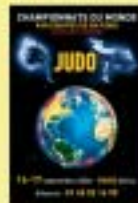
Presse

Salons en France



L'information et la sensibilisation d'un public, le plus large possible, à nos différentes formes de pratiques permettent d'augmenter notre notoriété. Une relation suivie des différents médias, un accompagnement dans leur démarche et la mise à disposition d'informations sont nécessaires.

Les publications



Boutique

Véhiculer et optimiser l'appartenance à la famille du judo par « l'objet » et différents autres supports.

Proposer aux clubs et aux licenciés une gamme d'articles, siglés FFJudo, dans différents domaines : textiles, accessoires, cadeaux...

Mettre à disposition les outils pédagogiques nécessaires au perfectionnement des enseignants.

Audiovisuel

Garder la mémoire, réaliser des documents pédagogiques et de médiatisation à travers l'image contribuent à la notoriété et à l'Éducation. Il faut répondre aux différentes attentes en enregistrant la « mémoire fédérale ».

Salons, expositions, animations

Mieux faire connaître le judo et sa fédération, auprès des élus et décideurs locaux en accentuant la notoriété de notre discipline. Mise à disposition des OTD, des outils de communication et d'information leur permettant une exposition valorisante. Nous devons être présents sur des événements ciblés, comme le Salon des Maires ■ ■ ■



Animations extérieures

5 Le sportif



Eveil

Notre discipline est plus qu'un sport et, à ce titre, elle s'oriente vers la formation et l'éducation de l'individu. La fédération s'attache à proposer à chacun de ses licenciés quel que soit son âge, un parcours de judo qui inclut formation technique, animation ou compétition, ouverture sur les actions d'arbitres de commissaires sportifs, de dirigeants.

Le principe de la fédération est le libre et égal accès de tous les licenciés aux Équipe de France et aux plus hautes marches des podiums internationaux.

La détection des futurs talents, leur formation sportive, les stages sportifs, les filières, mais aussi les remboursements des frais de déplacement sur les championnats d'interrégions et de France, la prise en charge des Équipes de France (formation ; technique, préparation, tournois) sont autant

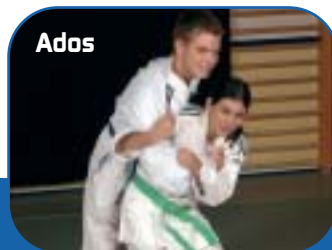
Le développement des pratiques



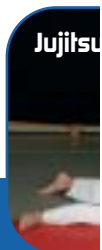
Enfants



Adultes



Ados



Jujitsu



Apprendre les katas



Taijitsu



Handisport



Kendo

d'actions au service de l'engagement et de la volonté de nos licenciés pour réussir.

La priorité est de mettre la qualité au cœur de la pratique, et de s'attacher à la pratique en toute sécurité pour tous les âges.

Nos principes et nos objectifs trouveront les moyens de leur réalisation en 2006 et 2007 dans les clubs, en particulier, à travers :

- les stages d'enseignants à tous les échelons (du régional au national),
- la mise en place d'une coupe régionale ne waza et kata,
- les tournées/animations « Mercredis de l'équipe de France »,
- la production de documents techniques et pédagogiques audiovisuels, collection « le perfectionnement »,
- le développement progressif des nouvelles collections en DVD « stages nationaux » et « culture judo »,
- la reconnaissance de l'expertise de nos professeurs dans les milieux socio-professionnels : armée, police, santé, sécurité,
- rendre un vrai concept Judo Jujitsu ne waza accessible au plus grand nombre,
 - la production de documents techniques et pédagogiques sur les kata, le ne waza, et sur l'arbitrage et la compétition chez les jeunes.

Équipe technique régionale (ETR)

La multiplicité des actions liées à la pratique tous publics et au développement demande une coordination, une organisation de l'intervention de chacun des acteurs de terrain, en respectant les missions associées aux différentes structures : actions de proximité avec



les clubs, animations, compétitions, vie sportive, formation.

Le coordonnateur ETR (un dans chaque ligue) fait partie de l'Équipe Technique Nationale et met en œuvre l'ensemble des directives techniques nationales. Il met en œuvre le plan d'action régional ; il recense les besoins en matière de développement des compétences, analyse les facteurs d'évolution, suit le plan de formation, aide à la mutualisation des pratiques et des expériences.

Convention régionale

Formaliser avec les élus des OTD les objectifs des OTD pour contribuer pleinement à l'objectif fédéral de mettre en place des actions destinées à réaliser les attentes des clubs et de leurs licenciés. Favoriser et aider les échanges d'expériences entre les régions. Un volet administratif et « politique » (cf. « organismes territoriaux délégataires »), et un volet plus technique « tableau de bord » par lequel le responsable d'ETR suit l'évolution du plan d'action et ses résultats : évolution du nombre de licenciés, taux de pénétration dans la population (référence INSEE), taux de fidélisation des licenciés, progression des grades, progression de la formation, créations de dojos, évaluation des animations régionales...

Éducation et citoyenneté

Par ses valeurs éducatives, la pratique du judo est un atout considérable pour les publics en difficultés : respect, travail ensemble, humilité.

Les axes clés du projet judo

Les enseignants utilisent les procédés kagari geiko + yaku soku geiko + randori. Cette utilisation du randori contribue fortement à la fidélisation des pratiquants. L'action fédérale randori + mondo est très positive pour transmettre la culture judo.



Chiffres

Liste d'athlètes de haut-niveau chiffres actuels:

| | |
|------------------|------------|
| Équipe de France | 120 |
| France Jeunes | 250 |
| Espoirs | 600 |

L'action de la fédération est le conseil, le soutien, la coordination des différents intervenants et la promotion de ses actions initiées par des clubs ou des OTD. Ces actions doivent, au-delà du judo, amener ces jeunes aux premières expériences de vie professionnelle. Développement du projet fédéral « 100 ceintures noires/100 emplois ».

Performance sportive

L'objectif est de faire briller les couleurs des judokas français sur les podiums internationaux et olympiques.

- La mise en place, la coordination pour l'optimisation des filières d'accès au haut niveau, pôles espoirs, pôles France et équipes de France doivent permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même et d'atteindre son maximum : détection des talents, égalité des chances pour assurer l'accès au plus haut niveau.
- Priorité sur la qualité de la formation technique apportée aux judokas, associée à un épanouissement personnel. La

réussite du **double projet** lié à la formation scolaire, universitaire ou à sa vie professionnelle est essentielle.

- Associer tous les acteurs qui contribuent au parcours du judoka, du club aux entraîneurs des équipes de France.

Une stratégie pour donner plus de cohérence et de cohésion à la filière du haut-niveau, hausser le niveau sportif, éviter la perte des jeunes seniors :

- une démarche progressive vers le haut-niveau,
- un travail en complémentarité avec les clubs,
- la concentration des sportifs,
- la qualité de l'encadrement,
- la création d'un Pôle France jeunes seniors.

Sous l'autorité de la DTN pour un contrôle et une coordination nationale, avec une commission nationale d'admission :

INSEP : les équipes de France Seniors

INEF : les jeunes seniors

4 Pôles France Juniors

Un maillage de Pôles Espoirs (axés sur la formation technique et la détection)

Au-delà des structures nous devons créer un état d'esprit : d'ambition, de challenge et de réussite, bâti sur le partage des expériences, les échanges à tous les niveaux de responsabilité. L'amélioration de l'environnement de l'athlète et l'enthousiasme. ■■■

Les Pôles France



6 La formation et l'emploi

Réaliser les valeurs de formation inscrites dans notre sport et justifier notre mission d'utilité publique et de formation citoyenne. La formation est une priorité fédérale au service des clubs. Permettre à chacun de se perfectionner est un devoir, de même que décloisonner nos activités pour les recentrer sur le judo jujitsu et ses disciplines associées. Nous devons aussi prendre en compte les réalités de nos enseignants qui, dans leur majorité, ne sont pas des professionnels à temps plein. De même les attentes des pratiquants ont changé et nous nous devons d'adapter nos pédagogies, l'accueil dans les clubs et les animations que nous proposons.

Pour ce faire, il faut renforcer la dynamique régionale :

L'institut régional de formation et d'entraînement de Judo-Jujitsu (I.R.F.E.J.J.)

Principes et objectifs

L'IRFEJJ est un dispositif qui coordonne l'ensemble des formations sur une région et qui fonctionne en lien avec un ou des centres réguliers ou permanents d'entraînement.

Plus qu'un lieu géographique et qu'une structure qui serait commune à toutes les régions, c'est un concept et un état d'esprit ;

- **rapprocher, décloisonner et coordonner** les différentes formations,
- **optimiser** les moyens humains et financiers des régions,
- **être au service** du développement des ressources humaines des clubs,
- **faire partager** une culture commune aux différents acteurs fédéraux.

Les cibles de formation

- l'encadrement technique des clubs en formation initiale et continue,
- l'encadrement technique des animations, compétitions et tests de grades (arbitres, commissaires sportifs, juges, organisateurs des animations...)
- encadrement élu des clubs (culture fédérale et développement des compétences directement liées aux missions)
- licenciés (perfectionnement technique ; préparation aux grades...)

Le plan régional de formation et le calendrier général des formations seront discutés en Conférence des Présidents et adoptés par les comités directeurs des comités et de la ligue pour être mis en place dès septembre 2006.

Les responsables régionaux seront réunis, des outils de formation seront mis en place, et des financements seront recherchés dans la perspective de la formation et de l'emploi.



LA FORMATION des DIRIGEANTS



- Positionnement des candidats à l'entrée en formation et validation de leurs acquis permettant des allègements de formation.
- Formations visant à développer des compétences de terrain plus que des connaissances générales.

Axes principaux de la formation continue

- 2 niveaux de formation :
- La région pour la formation initiale de l'ensemble de la filière club et au moins 20 heures par an de formation continue.
 - Le national avec un réseau de 25 stages (5 500 journées stagiaires) qui seront implantés avec l'aide des ligues.

Au-delà de la réforme des certifications professionnelles d'État, c'est une filière de l'encadrement technique des clubs qui se met en place.

Le dispositif est centré sur la qualité de la formation initiale et sur la dynamique de la formation continue.

Proximité, accessibilité (suppression des critères de grade, de label, d'appartenance à une zone géographique) et information directe aux intéressés sont les objectifs. Des formations de dirigeants, d'arbitres, de cadres techniques, seront associées aux formations d'enseignants.

Formation et information des dirigeants

2 niveaux de formation seront activés :

Au national :

- la formation des élus des OTD ;
- la formation des responsables régionaux

Axes principaux des formations initiales :

- Définition précise des prérogatives d'exercice et des compétences attendues au terme de la formation initiale.

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS



Les qualifications fédérales



Principes

- Développement et qualité
- Permettre au formateur stagiaire au profit
- Qualité de l'enseignement technique
- Transmission de l'idéal

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS



Formation continue

Les principes

- Proximité
- Augmenter le nombre de participants
- Renforcer l'information directe
- Synergie départementale

National

- 25 stages (5500 journées stagiaires)
- Formation technique
- Implémentation des stagiaires OTD

Les contenus

- Qualité des compétences
- Apprendre à être au judo-club
- Apprendre ses différents publics

Régional

- Ancêtre club
- Ancêtre des publics
- Synergie avec les départements
- 20 heures restreint organisée par l'ERL

Notre conception du Judo avec son idéal éducatif et sa transmission

du secteur dirigeants ;

- le suivi des actions avec les responsables régionaux.

À la région :

- la formation des élus des clubs ;
- la préparation au grade des élus non ceinture noire.

Principes généraux :

- associer sur les sites de formation des populations différentes, modules communs et échanges entre les différents acteurs du judo-jujitsu (enseignants, arbitres, cadres techniques...);
- exploiter au mieux les formations et les compétences extérieures existantes (CROS...);
- développer la culture fédérale et la culture judo (IRFEJJ);
- veiller à l'aspect pratique et opératoire des formations.

L'arbitrage

Le secteur de l'arbitrage de la FFJDA est composé des commissaires sportifs, des arbitres, des évaluateurs, des formateurs de commissaires sportifs et des instructeurs.

- La formation de base des commissaires sportifs et des arbitres est initiée dès le niveau club dans l'école d'arbitrage sous

la responsabilité de l'enseignant ou de son représentant, judokas du club aux compétences reconnues dans le secteur de l'arbitrage.

- Les écoles d'arbitrage, dès le club, suivent les orientations et les programmes établis par la CNA en relation avec les directives techniques nationales.
- Échanger, décloisonner, ouvrir la pratique du judo vers d'autres facettes responsabilisantes, sont des sources de motivations et de fidélisation.
- Constituer un corps arbitral jujitsu.
- Formation et détection des arbitres dans les IRFEJJ.

Les actions de formation dans l'arbitrage seront fondées sur les principes suivants :

- Réglementation et simplification de l'arbitrage pour les jeunes avec pour priorité : la sécurité et la qualité dans la pratique.
- Harmoniser les formations d'arbitrage dans le cadre des stages de formation des enseignants.
- Prise en compte et validation d'actions et de programmes dans les clubs, comités et ligues.
- Formation de base dès le club pour les arbitres et commissaires sportifs. ■■■



International



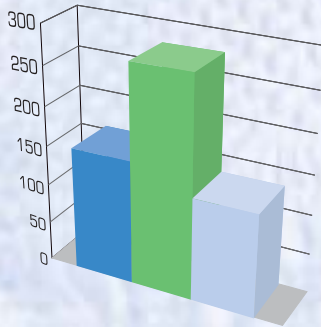
Le judo n'appartient pas à la France, mais la France doit être un acteur incontournable au niveau international : elle se doit de défendre la spécificité de nos disciplines et en particulier son aspect éducatif.

Dans le domaine de la compétition, notre objectif est de renforcer la recherche du ippon, de développer la sécurité des combattants et préserver notre éthique. La formation des enseignants et le développement du judo dans le monde feront également partie de nos domaines d'intervention.

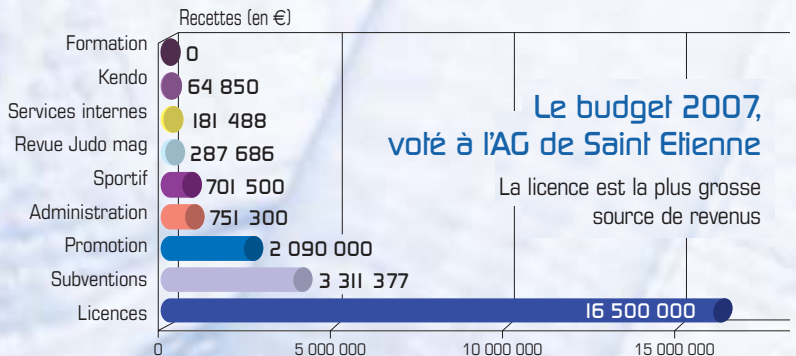
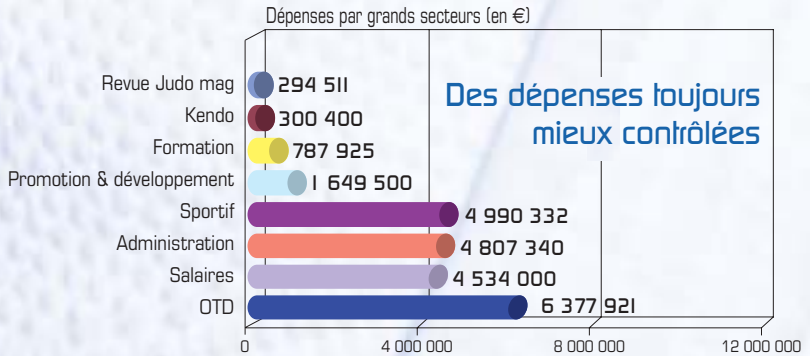
Le bilan financier de la fédération en 2004/2005 c'est : 30 164

Un retour financier vers les clubs en 2006

Une gestion rigoureuse et volontaire a permis de dégager un excédent en 2005 qui va aller vers les clubs.



- Fourniture de tapis pour la création de dojos
- Ristourne exceptionnelle aux ligues et comités
- Animation club



La prise de la licence et l'assurance : soyez vigilant !

Le siège fédéral est régulièrement sollicité par des clubs, comités et ligues concernant la date d'effet de l'assurance lors de la prise de licence.

De plus, au cours de cette année, plusieurs déclarations d'accidents adressées à notre assureur portaient une date antérieure à celle de la réception des licences à la fédération. Il va sans dire que ces faits peuvent mettre en cause la responsabilité des associations et de leurs dirigeants.

Il apparaît donc nécessaire de rappeler la règle essentielle s'appliquant au contrat d'assurance : l'assurance est souscrite au moment de la prise de licence au club.

À charge pour celui-ci de faire enregistrer la prise de licence et l'assurance à la fédération. Par conséquent, la licence signée par le nouvel adhérent doit être adressée à la fédération sans délai. Le club est responsable de l'envoi des licences à la fédération sous peine de risques de poursuite en cas de retard qui lui serait imputable.

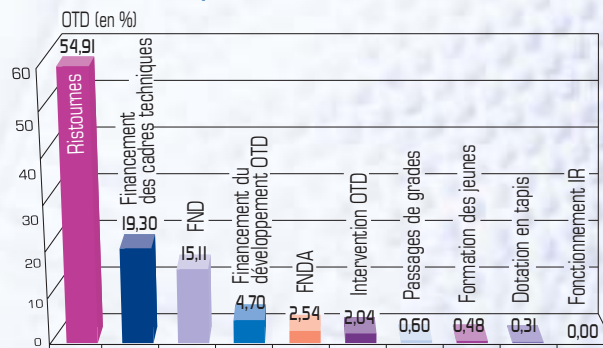
Il nous appartient d'être vigilants à ce sujet et d'en informer les responsables des ligues et comités.

La prise de licence par internet est un des outils qui permettra d'éviter tout contentieux parfois trop lourd et de continuer à offrir le meilleur service possible à un prix raisonnable.

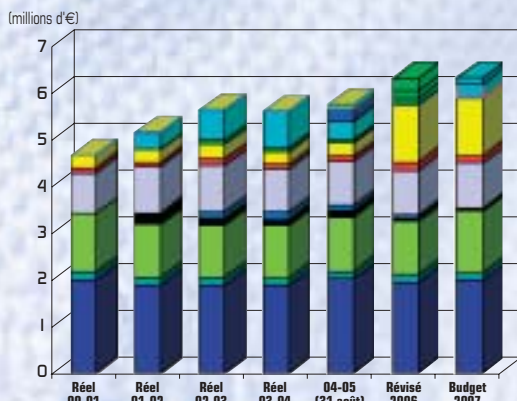
Il est du devoir de chacun de porter une attention particulière à cette obligation dans l'intérêt des clubs, des dirigeants et bien entendu des licenciés. ■ ■ ■

K€ de produits, 29 325 K€ de charges, 839 K€ d'excédent

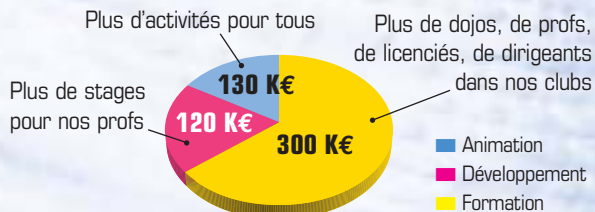
Une aide importante aux structures



Depuis plusieurs années



Avec une licence à 30 € en 2007, c'est 550 K€ de plus pour des actions nouvelles



- Fond As Exc OTD
- Fond As Dévelop
- Fond As Anim Club
- Intervention OTD
- Financement excep
- Tapis
- CRO PE
- CRO CT
- CRO
- PE (budget de fonct)
- Financement direct CT
- FNDA
- FND
- Passages de grades
- Formation des jeunes
- Ristourme Kendo
- Ristourme comités
- Ristourme Dom-Tom
- Ristourme ligues

JUDO

CHAMPIONNATS DU MONDE PAR ÉQUIPES DE NATIONS MASCULINES & FÉMININES



16-17
septembre 2006
PARIS Bercy



Billetterie à partir du 2 mai | 01 40 52 16 90



LE CLUB FRANCE

Le Club France Judo, s'inscrit dans notre démarche de service public, un service au service de notre population judo où partenaires économiques, supporters de longue date, famille des athlètes et journalistes se côtoient, échangent et se retrouvent dans un même lieu pour encourager et soutenir nos athlètes.

Le Club France proposera des voyages dans des conditions les plus appropriées à l'occasion des grands déplacements internationaux en accord avec le calendrier ci-dessous.

Des facilités de paiement seront mises en place pour les grands déplacements.

Une lettre d'information sera communiquée de façon ponctuelle, et nous vous engageons à communiquer vos coordonnées pour la recevoir.

Élisabeth Emery, responsable du Club France, sera votre interlocuteur et son adresse email est : eemery@wanadoo.fr

Nous espérons que vous aussi rejoindrez le CLUB France.

| | | |
|---|---------------------|------------------------|
| CHAMPIONNATS D'EUROPE | Tampere - Finlande | 26 - 28 mai 2006 |
| CHAMPIONNATS DU MONDE PAR ÉQUIPE DE NATIONS | Paris | 16 - 17 septembre 2006 |
| CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS | Saint Domingue | 12 - 15 octobre 2006 |
| CHAMPIONNATS DU MONDE | Lisbonne - Portugal | 2007 |
| CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS | Rio - Brésil | 13 - 16 septembre 2007 |
| JEUX OLYMPIQUES | Pékin - Chine | 9 - 15 août 2008 |